

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 octobre 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Points 34, 71, 114 et 135 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

Prévention des conflits armés

Droit des peuples à l'autodétermination

**Mesures visant à éliminer le terrorisme
international**

**La responsabilité de protéger et la prévention
du génocide, des crimes de guerre,
du nettoyage ethnique et des crimes
contre l'humanité**

**Lettre datée du 7 octobre 2020, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Arménie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un discours du Président de la République d'Artsakh (République du Haut-Karabakh), Arayik Harutyunyan, au sujet de la nécessité de consolider l'action de lutte de la communauté internationale contre le terrorisme, compte tenu de l'afflux récent de combattants terroristes étrangers dans la zone de conflit de l'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titres des points 34, 71, 114 et 15 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mher **Margaryan**



Annexe à la lettre datée du 7 octobre 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président de la République d'Artsakh

Appel à la formation d'une coalition internationale antiterroriste

L'Artsakh et l'Arménie se trouvent aujourd'hui en première ligne du combat contre le terrorisme international. Ce combat se démarque des autres du fait que l'ennemi, qui menace l'existence de la civilisation mondiale, a attaqué notre pays se drapant derrière un État Membre de l'ONU, dans le cadre de l'armée de cet État, souvent à sa place. Dans le monde d'aujourd'hui, où toute dissimulation est peine perdue, chacun observe clairement l'intrusion du réseau terroriste international de jihadistes en Azerbaïdjan. Nul n'ignore que la cible de ce monstrueux réseau terroriste est la population pacifique de l'Artsakh et de l'Arménie, nos villes et nos villages, notre droit de vivre en liberté et d'être les maîtres de notre propre destin.

Aujourd'hui, la Turquie, qui alimente et gère constamment ce réseau, avec l'aval des autorités opportunistes de Bakou, se sert de l'Azerbaïdjan pour créer un nouveau foyer de terrorisme international dans le Caucase du Sud. Je suis confiant que tout acteur politique responsable sur la scène internationale, qu'il s'agisse d'un État ou d'une organisation, comprend clairement les conséquences dangereuses d'une telle évolution. Les ramifications de l'ambition des jihadistes de créer une entité de type étatique en Iraq et en Syrie n'ont pas été oubliées. Toutes les nations du monde doivent déjouer le plan de la Turquie visant à transformer l'Azerbaïdjan en foyer de terrorisme dans le Caucase du Sud.

Aujourd'hui, l'Arménie et l'Artsakh sont à la pointe de ce combat, car nous avons relevé le défi qui nous avait été imposé. Nous nous battons jusqu'à la victoire finale. L'Arménie et l'Artsakh ne sont pas les seuls concernés.

En ma qualité de Président d'un pays qui lutte pour son indépendance, je demande au monde civilisé de participer activement au combat contre le terrorisme. L'impératif, aujourd'hui, est la création d'une coalition internationale antiterroriste efficace et effective.

Je suis confiant que nous vaincrons.

Stepanakert
Le 6 octobre 2020